

EUROPE: NON À L'INTOX

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, REFUSONS LES CONTRE-VÉRITÉS SUR L'EUROPE POUR SOULIGNER SES ATOUTS, SON POTENTIEL SANS OCCULTER SES INSUFFISANCES.

En France, c'est le 9 juin 2024 que nous élirons les eurodéputé-es au Parlement européen. Dans la campagne électorale qui s'ouvre, l'Europe sera décriée : l'Union européenne (UE) est en effet confrontée à une montée des partis populistes, xénophobes et eurosceptiques. Certains sont même arrivés au pouvoir dans plusieurs pays européens.

Il est nécessaire de contrer cette tentation populiste et ses idées reçues, en pointant avec rigueur et objectivité les forces et les faiblesses de l'Europe.

« L'EUROPE N'EST PAS DÉMOCRATIQUE »

FAUX! FAUX! FAUX!

L'Union européenne est une construction politique qui ne ressemble à nulle autre dans le monde, digne des démocraties représentatives de ses États membres. Trois instances la dirigent :

- la Commission européenne dans le rôle du « gouvernement », dont le Président (ou la Présidente!) est généralement la tête de liste du parti européen le mieux élu et ses membres sont nommé-es par les gouvernements des États membres. C'est le Parlement européen qui valide (ou censure!) ses choix ;
- un Parlement européen élu directement par les citoyennes et les citoyens ;
- un Conseil qui représente les gouvernements des pays européens. Il prend deux formes :
 - celui qu'on appelle le Conseil de l'UE, qui rassemble les différents ministres des États membres selon leurs compétences (Ministres de l'économie et des finances, Ministres des affaires sociales,

Ministres de l'Intérieur, etc.) et qui joue le rôle de colégislateur avec le Parlement ;

- et le Conseil européen, qui rassemble les chef-fes d'état et de gouvernement des Vingt-sept et qui décide les grandes orientations politiques de l'Union et tranche sur les questions les plus importantes ou les plus sensibles (par exemple sur les questions du budget européen – la contribution de chaque pays au financement de l'UE – ou de sécurité – l'exemple le plus récent concerne les sanctions envers la Russie suite à la guerre d'agression contre l'Ukraine).

L'UE a, par ailleurs, l'obligation de consulter les partenaires sociaux sur les thématiques sociales, du travail et de l'emploi : c'est à ce niveau-là que la CFDT par exemple contribue. Il existe également des consultations en ligne ouvertes aux citoyennes et aux citoyens avant de proposer des initiatives législatives.

Mais le processus décisionnel de l'UE, basé sur la recherche du consensus entre les états, est perfectible et doit être révisé car il subit souvent le chantage politique de certains gouvernements (par exemple, en 2024, le chef du gouvernement hongrois Viktor Orbán a bloqué pendant des semaines une aide de 50 milliards d'euros à l'Ukraine). Ce type de blocage renforcé par la méconnaissance de son fonctionnement par les citoyens remet souvent en cause la légitimité démocratique de l'Europe.

Cette crise démocratique s'est traduite ces dernières années par la progression de formations eurosceptiques, nationalistes et d'extrême droite dans la plupart des pays européens qui sabotent les principes-socles de la démocratie : l'indépendance de la justice ou de la liberté de la presse, le principe d'égalité et de non-discrimination des personnes

(Hongrie, Pologne), ... Une montée en force de l'extrême droite au Parlement européen fait donc courir un risque pour l'Europe de repli sur soi et d'affaiblissement du projet européen, voire de sa fin.

« L'EUROPE AGIT POUR L'ÉGALITÉ ET LES DROITS DES FEMMES »

VRAI!

Mais certains États contestent certains de ces droits. **L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondamentales qui distingue l'Europe de nombreuses autres régions de la planète et se décline dans toutes ses politiques.** Par exemple, le taux d'emploi des femmes est passé de 52% en 1998 à 66,7% en 2016. Autre illustration : l'UE finance des projets de lutte contre les violences faites aux femmes permettant de venir en aide à des millions de victimes à travers le monde.

La directive « pour une meilleure conciliation vie professionnelle / vie privée » a été adoptée en avril 2019 : elle permet quant à elle d'améliorer le congé parental en le rééquilibrant entre les parents, et crée un droit au congé paternité de 10 jours rémunéré, ainsi qu'un congé de 5 jours pour les aidants de personnes âgées ou d'enfants malades. Autre exemple positif : en avril 2023, était adoptée la directive sur la transparence des rémunérations pour mettre fin au secret salarial et favoriser plus d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Mais rien n'est définitivement acquis : les formations populistes remettent en cause le droit à l'avortement par exemple, souhaitent revenir à des modèles de société plus patriarcaux et contraires à notre valeur d'émancipation. Pour la France, les eurodéputés du Rassemblement national votent systématiquement contre tous les rapports ayant trait à l'égalité femmes/hommes !

« L'EUROPE EST TROP LIBÉRALE »

Pas tout à fait FAUX, Pas tout à fait VRAI!

L'Europe est sans doute libérale mais tout dépend sur quel plan : cela n'est pas forcément négatif !

D'abord, l'Europe est libérale sur le plan démocratique. Elle est issue des démocraties libérales de l'après Seconde guerre mondiale, dont elle porte et incarne les valeurs fondamentales : l'état de droit, la liberté individuelle et collective, l'égalité et d'autres droits humains (dont les droits des minorités).

Et sur le plan économique ? Historiquement, l'Europe s'est construite autour de l'idée d'une coopération économique puis d'un « marché commun » et d'une monnaie unique, qui ont forcé les états à coopérer et à dialoguer et permettre ainsi le rapprochement des peuples. Dans un contexte d'après-guerre mondiale, il s'agissait de s'appuyer sur l'économie pour aider à construire des relations et surtout une paix durable. Pari en grande partie gagné ! Si sa dimension libérale est certainement prépondérante, l'Europe ne se réduit pas juste à ça. L'Europe est aussi sociale car elle reconnaît les droits des travailleurs et des organisations syndicales ainsi que les droits sociaux, inscrits dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE et la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs ainsi que le Socle européen des droits sociaux ! Avec les traités, ces textes servent de base pour étoffer la législation sociale européenne.

Les décideurs politiques se sont donc aperçus qu'il fallait aussi développer sa dimension sociale : pour que l'intégration européenne soit acceptée par les citoyens, et afin d'éviter que la compétition économique nivelle par le bas (notamment sur les salaires et la protection sociale). L'Europe sociale vit alors son « époque dorée » sous les mandats du Président Jacques Delors, et la CFDT a joué un rôle fondamental pendant cette période, avant sa mise à l'arrêt par le double mandat du Président Barroso (2004-2014). Les politiques libérales et d'austérité - visant à réduire les dépenses publiques, les salaires, la protection sociale et les protections de l'emploi - ont alors marqué à jamais les esprits des Européens.

Mais depuis 2015 la musique a changé ! 2017 voit la proclamation du Socle européen des droits sociaux (SEDS). Depuis, sous les mandats du président Juncker (2014-2019) et de la Présidente Von der Leyen (2019-2024), nombre de directives sociales ont vu le jour (voir la question suivante).

Cette dynamique est cependant quelque peu freinée par des États qui refusent des transferts budgétaires conséquents au niveau européen qui permettraient de renforcer la solidarité économique. Le budget européen ne représente qu'un peu plus de 1% du PIB de l'UE. Trop peu pour investir à hauteur des défis auxquels l'UE doit faire face. Aussi, la récente réforme des règles budgétaires met à mal les avancées obtenues lors de la crise Covid-19 (l'émission de la dette commune européenne pour financer les mesures de soutien à l'emploi et à l'économie tels que les Plans européens de relance [France Relance et France 2030, dans notre pays]).

Sur le plan fiscal, où l'unanimité des États est requise pour prendre des décisions, les avancées sont très lentes mais ça bouge. L'UE n'a pas su non plus lutter contre les divergences entre les économies qui se sont creusées à partir des années 90, et qui ont éclaté au grand jour avec la crise de 2008.

Cependant, l'UE a développé une législation sociale qui touche à de nombreux thèmes illustrés à travers plusieurs directives : celle sur la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, une autre sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ou encore celle sur les travailleurs de plateformes ou sur le devoir de vigilance des entreprises... Enfin, L'UE est l'espace économique où la législation du travail et la protection sociale répondent aux standards les plus élevés.

« L'EUROPE SOCIALE, ÇA N'EXISTE PAS »

FAUX!

Mais elle pourrait l'être davantage! La politique sociale est une compétence de l'UE partagée avec les États. Elle peut ainsi édicter des normes contraignantes, par exemple la directive sur l'obligation d'information et de consultation des travailleurs dans les entreprises, ou celle sur la transparence salariale.

C'est aussi dans ce cadre que l'UE a mis en place les fonds pour aider à la création d'emplois et à la cohésion sociale. Le Fonds social européen finance des actions pour la formation, l'inclusion, l'accès à l'emploi et la lutte contre la pauvreté. L'UE a mis en place la Garantie jeunes pour les aider à s'insérer dans le marché du travail.

Elle favorise aussi le dialogue entre partenaires sociaux à travers le Comité pour le dialogue social européen. La crise de 2008 a cependant révélé l'insuffisante prise en compte des problématiques sociales, avec un creusement des inégalités et la déstabilisation de certains modèles nationaux. Aussi, en novembre 2017, l'UE a proclamé le Socle européen des droits sociaux. Ce socle définit 20 principes concernant l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables, ainsi que la protection et l'insertion sociales. Ces principes ont commencé à se traduire en actions concrètes : directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, directive pour la transparence salariale entre les femmes et les hommes, directive pour des salaires minimaux équitables, la directive sur les conditions de travail des travailleurs de plateformes.

« LE DÉTACHEMENT DES TRAVAILLEURS, C'EST DU DUMPING SOCIAL »

FAUX!

Et c'est de plus en plus faux. La Directive sur le détachement des travailleurs prévoit un « noyau dur » de règles du pays d'accueil que les entreprises sont obligées d'appliquer aux travailleurs détachés : rémunération, temps de travail, congés payés, non-discrimination, sécurité au travail.

Depuis 2020, elle consacre définitivement le principe « *même rémunération pour le même travail au même endroit* ». Elle précise que les frais d'hébergement, de nourriture et de déplacement du travailleur détaché, liés à l'exécution de son travail dans le pays d'accueil doivent être remboursés, en plus de la rémunération dont les règles sont précisées en indiquant la convention collective applicable.

Principale ombre au tableau : depuis 2016, les États membres n'arrivent pas à trouver un compromis sur les règles de coordination des régimes de sécurité sociale qui devraient compléter la réglementation du détachement sur le plan administratif et financier.

« L'EUROPE DÉTRUIT NOS EMPLOIS »

FAUX!

C'est plus largement l'articulation de la mondialisation, des mutations technologiques et l'intensification de la concurrence qui ont joué sur l'emploi - parfois en sa défaveur, parfois en sa faveur. Si les délocalisations ont causé des pertes d'emploi, **le transfert d'entreprises vers d'autres pays de l'UE n'a affecté que 0,6 % des emplois du secteur industriel, le plus concerné.**

Dans ce contexte, l'Europe s'est doté d'objectifs en matière d'emploi, d'éducation et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Elle a créé un Fonds d'ajustement à la mondialisation qui aide les travailleurs en cas de restructurations et de licenciements ainsi qu'**un Fonds social pour le climat pour financer l'adaptation des ménages et des entreprises les plus vulnérables aux évolutions demandées par le Pacte vert. La CFTD a soutenu ces initiatives**, mais juge indispensable de les renforcer afin d'anticiper les mutations et de se préparer au mieux aux transitions écologique et numérique. Revendiqué par la Confédération européenne des syndicats (CES), un plan de relance fondé sur le principe de solidarité entre les pays européens, le **NextGenerationEU** a été lancé en 2020 suite à la crise Covid et a mobilisé plus de 750 milliards d'euros ; la France a été l'un des plus grands bénéficiaires de ses subventions (l'enveloppe qui ne doit pas être remboursée) : 40 milliards d'euros (dont plus

de 23 déjà perçus). Ce plan a aussi été accompagné par le dispositif de assurance chômage SURE. Cela va de pair avec la revendication CFDT de doter la zone euro d'un budget significatif permettant de financer les investissements conséquents pour des politiques européennes ambitieuses et de développer un socle plus robuste de protection sociale européenne avec des mécanismes de solidarité plus forts. ([Europe: ce que veut la CFDT](#)).

Enfin, l'Europe doit lutter davantage contre le dumping fiscal que pratiquent les multinationales et certains états européens pour éviter toute concurrence déloyale au détriment des conditions de travail, des salaires et des finances publiques. **Pour cela, la CFDT revendique une taxation juste européenne sur les grands patrimoines, les transactions financières et les entreprises.**

« MIGRATIONS, L'EUROPE DE LA SOLIDARITÉ À LA CARTE »

VRAI!

L'Europe n'a pas su se montrer à la hauteur pour donner asile aux réfugiés fuyant les guerres en Syrie, en Irak, en Afghanistan, en Afrique. On ne lui demandait pourtant pas « *d'accueillir toute la misère du monde, mais d'en prendre sa part* », alors que les pays voisins en accueillent un grand nombre : Turquie (3,6 millions), Liban (1 million), Pakistan (1,4 million), Jordanie (700 000). Si l'UE n'a en revanche pas hésité à accueillir les Ukrainiennes et les Ukrainiens qui ont fui la guerre après l'agression russe, parallèlement, elle poursuit à l'encontre des autres migrants et réfugiés, des politiques indignes de ses valeurs.

Le Pacte asile et migration récemment adopté en est le meilleur exemple. Il répond avant tout aux tenants de politiques migratoires ultra-sécuritaires au détriment de la dignité des exilés.

La CFDT déplore le fait que ce paquet législatif remette en cause les valeurs européennes et aggrave les conditions d'accueil et les violations des droits des futurs exilés. Sous couvert de vouloir accélérer la procédure d'octroi de l'asile, tous les exilés seront soumis à une procédure de filtrage, ce qui accroît les risques de discrimination et de refoulement arbitraire aux frontières de l'UE. Ce pacte ne règlera en rien les dysfonctionnements actuels mais risque au contraire d'entraîner le démantèlement du régime d'asile commun.

De plus, le Pacte asile et migration délègue la responsabilité de l'examen de la demande d'asile d'un réfugié au pays par lequel il est arrivé en introduisant une « *solidarité à la carte* » entre les États membres.

Chaque pays pourra ainsi choisir entre : accueillir sa part de réfugiés, se soustraire à cette obligation en payant un forfait par personne à titre de « prise en charge des frais » ou encore, en apportant un soutien administratif et logistique à l'état d'arrivée. Or on ne peut faire porter la responsabilité sur la seule Union européenne. Attention : il faut préciser que le pacte migratoire proposé par la Commission européenne au départ était un texte ambitieux. On ne peut pas faire porter la responsabilité de l'affaiblissement de ce texte à la Commission. Ce sont les États membres, Hongrie en tête, qui se sont opposés aux dispositions les plus progressistes pour les migrants.

L'Europe ne pourra durablement s'exonérer d'une politique migratoire, une politique qui ne vise pas qu'à ériger des murs aux frontières. Il est temps de plaider pour un pacte qui garantisse la mise en place d'une politique européenne réellement commune en matière d'asile avec des canaux de migration sûrs et réguliers de l'Europe.

« L'EUROPE EST PLUTÔT EN POINTE POUR LE CLIMAT »

VRAI!

Mais elle peut faire beaucoup mieux! L'Union européenne s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique depuis les années 1990, et a atteint son objectif de réduction de 20 % de ses émissions de gaz à effet de serre avant 2020. L'objectif a été porté à 40 % dans le cadre de l'Accord de Paris.

Les alertes des scientifiques ont amené le Parlement européen à adopter en octobre 2018 une résolution pour aller plus vite et plus loin en portant cet objectif à 55 % de réduction en 2030. L'Europe consacre une grande part de ses financements aux projets de transition énergétique. Il est donc exact d'affirmer que sur la scène internationale, l'Europe est plutôt bonne élève. Mais les scientifiques nous alertent sur la trajectoire inquiétante du réchauffement et l'urgence à agir. Les citoyens expriment de plus en plus fortement leurs attentes. L'Europe doit assurer un leadership politique sur ces enjeux majeurs. Et se donner les moyens économiques de ses ambitions, ce qui passe par le renforcement de ses capacités budgétaires et d'investissement, notamment car les fonds du *NextGenerationEU* vont bientôt arriver à échéance et aucun remplacement est à l'horizon.

« LA FRANCE S'EN SORTIRAIT MIEUX TOUTE SEULE ! »

FAUX! FAUX! FAUX!

Dans le passé, les pays européens pouvaient jouer seuls un rôle important à l'échelle mondiale car ils concentraient la plupart des richesses produites – et pas seulement pour des raisons de performance économique! Le développement économique d'un plus grand nombre de pays et une meilleure distribution des richesses au niveau mondial – malgré la persistance d'énormes inégalités – a permis de réduire le niveau de pauvreté de millions de personnes et renforcé le rôle géopolitique de certains pays, tels que la Chine et l'Inde. Au-delà des états superpuissances en raison de leur taille, de leur population et de leur PIB (les États-Unis, la Chine, la Russie, le Brésil et l'Inde), **de plus en plus de régions du monde s'organisent dans des organismes de coopération** qui s'inspirent directement de l'exemple de l'Union européenne: le Mercosur (l'organisation rassemblant les pays d'Amérique du Sud) ou l'Union africaine.

Dans l'avenir, c'est en restant unie face aux défis majeurs que l'Europe pourra jouer à armes égales sur la scène internationale. C'est sa seule chance de peser, dans le cadre d'une approche multilatérale, sur la définition de règles communes/globales (droits humains, commerce, travail, santé, climat, numérique, économie, etc.) et les faire respecter vis-à-vis des autres puissances et des entreprises multinationales et de continuer à affirmer ses valeurs fondamentales. Le repli national prôné par nombre d'euroseptiques au nom d'une prétendue préservation de la souveraineté nationale est illusoire et particulièrement dangereux pour l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Le Brexit en est la preuve. Même si le Royaume-Uni figure toujours dans le top 10 des grandes puissances mondiales, sa sortie de l'Union européenne n'a pas été sans retombée négative. Le Brexit s'est construit sur la promesse que les Britanniques s'en sortiraient mieux seuls, que l'argent précédemment versé à l'UE serait réinvesti dans le système de santé et que le gouvernement britannique aurait repris entièrement le contrôle de son immigration. La situation aujourd'hui est bien différente: les Britanniques vivent une situation d'instabilité prolongée et une majorité d'entre eux regrettent ce choix. En effet, une partie de la richesse du Royaume-Uni dépendait des échanges avec ses partenaires européens. Depuis le Brexit, les exportations en direction de l'Europe se sont réduites mais ce n'est plus le cas pour les importations.

Autre objectif affiché du Brexit: limiter l'installation de travailleurs européens sur le sol britannique. Or les Européens résidant sur le sol britannique constituaient une part non négligeable des emplois essentiels, dont la pénurie se fait sentir depuis – par exemple dans le secteur de la santé ou des transports. Conséquence: le Royaume-Uni est aujourd'hui obligé de compenser cette carence en attirant des travailleurs d'autres parties du monde, notamment des anciennes colonies, et compte aujourd'hui 400 000 travailleurs étrangers en plus qu'avant le Brexit. La reprise du « *contrôle de l'immigration* » acclamée par les pro-Brexit montre aujourd'hui son vrai visage, celui qu'il a toujours été: simplement de la propagande malveillante. Les promesses économiques ne sont pas plus tenues. La crise inflationniste a touché plus fortement le Royaume-Uni que l'Europe et les gouvernements conservateurs qui se sont succédé ont dû augmenter les impôts et le système de santé britannique n'a pas reçu l'enveloppe budgétaire équivalente à ce que l'Europe lui versait auparavant. Pour les travailleurs, la situation est encore plus compliquée: une longue saison de mobilisations sociales a été nécessaire pour garantir des hausses de salaires en période de forte inflation mais, dans les services publics, les syndicats se sont battus (et se battent encore) contre une réforme restrictive du droit de grève. En même temps, le gouvernement de Sa Majesté a essayé d'effacer certaines lois européennes, notamment celles sur les acquis sociaux. Les syndicats britanniques et européens, dont la CFDT, ont dû se mobiliser aux côtés de l'UE pour faire en sorte de préserver les droits des travailleurs et de garantir une concurrence loyale entre le bloc des Vingt-sept et le Royaume-Uni (ces discussions sont encore en cours). L'impact du Brexit sur l'économie et les droits des travailleurs britanniques est représentatif de ce qui se passerait si la France (comparable au Royaume-Uni en termes de population et de PIB) quittait l'UE. Aucun pays ne peut réussir à s'en sortir tout seul dans un monde extrêmement connecté sur plusieurs plans. L'Europe, la coopération, le multilatéralisme sont les meilleurs outils dont nous disposons pour concilier prospérité économique, justice sociale et gestion des grandes transformations. Toute promesse de succès centrée sur l'isolationnisme ou sur la primauté vis-à-vis de nos voisins et nos partenaires est une recette qui mène à la faillite, une fascination d'un monde qui, en réalité, n'a jamais existé.

POUR ALLER PLUS LOIN

Deux argumentaires et **un Repère(s)** sont disponibles au téléchargement pour bien appréhender les enjeux de ces élections et les revendications de la CFDT :

<http://www.cfdt.fr/electionseuropennes2024>

ARGUMENTAIRES

- **Élections européennes 2024 : un enjeu de taille pour l'avenir de l'Europe et pour toute la CFDT.**
- **Europe : ce que veut la CFDT**

REPÈRE(S)

- **Élections européennes 2024 : ensemble, combattons l'extrême droite en Europe !**